

NON

à l'éolien industriel en Aquitaine

Préserveons notre potentiel touristique
et notre avifaune

OUI

à la biomasse

Pour reconstruire notre forêt
et sauver nos emplois



<http://www.vigieole.fr>

Association Vigie-Eole
n°4 Le Grand Chemin
33860 Reignac
vigieole@yahoo.fr

NON

à l'éolien industriel en Aquitaine

Préserveons notre potentiel touristique
et notre avifaune

OUI

à la biomasse

Pour reconstruire notre forêt
et sauver nos emplois



<http://www.vigieole.fr>

Association Vigie-Eole
n°4 Le Grand Chemin
33860 Reignac
vigieole@yahoo.fr

EOLIEN INDUSTRIEL (ZDE de Reignac 33)

- Opacité du projet,
- **Pas de concertation locale**,
- Pas de respect des riverains (installations trop proches des habitations),
- **Pas de potentiel éolien** (vents trop faibles),
- Inefficacité prouvée : ne réduit pas le rejet de gaz à effet de serre,
- Improductivité : ne produit qu'un **jour et demi sur sept** (région venteuse),
- Ruineux : **plusieurs milliards d'euros reportés sur les factures d'électricité**,
- Destruction de notre campagne (chemins d'accès, chantiers et béton),
- Pollution visuelle (éoliennes visibles à + de 10 km) et lumineuse (flash),
- Pollution sonore (d'où arrêts des machines la nuit :
 - 5 sur 8 à Bernay Saint Martin ;
 - 3 sur 6 à Saint Crépin [17] -),
- Brouillage des réceptions T.V.,
- Basses fréquences pouvant être dangereuses pour la santé (maux de tête, acouphènes, insomnies, dépression),
- Chute de l'immobilier (- 30 %),
- Désertification de la commune (plus d'acquéreurs, plus de projets immobiliers).

Alors, que faire ?

«*La transition énergétique est d'utiliser les ressources de son territoire*»
(extrait du Grenelle de l'environnement).

- Dans notre région, boisée, de faible potentiel éolien, il serait plus responsable d'investir très rapidement dans la **biomasse**. Cela permettrait de soutenir l'économie régionale et de préserver les 30 000 emplois de la filière bois.
- Utilisons notre potentiel géothermique et photovoltaïque !
- Il serait, de plus, judicieux de protéger notre littoral et d'y développer l'hydroélectricité.

Mais pour commencer, **pensons à réduire nos dépenses en énergie.**

EOLIEN INDUSTRIEL (ZDE de Reignac 33)

- Opacité du projet,
- **Pas de concertation locale**,
- Pas de respect des riverains (installations trop proches des habitations),
- **Pas de potentiel éolien** (vents trop faibles),
- Inefficacité prouvée : ne réduit pas le rejet de gaz à effet de serre,
- Improductivité : ne produit qu'un **jour et demi sur sept** (région venteuse),
- Ruineux : **plusieurs milliards d'euros reportés sur les factures d'électricité**,
- Destruction de notre campagne (chemins d'accès, chantiers et béton),
- Pollution visuelle (éoliennes visibles à + de 10 km) et lumineuse (flash),
- Pollution sonore (d'où arrêts des machines la nuit :
 - 5 sur 8 à Bernay Saint Martin ;
 - 3 sur 6 à Saint Crépin [17] -),
- Brouillage des réceptions T.V.,
- Basses fréquences pouvant être dangereuses pour la santé (maux de tête, acouphènes, insomnies, dépression),
- Chute de l'immobilier (- 30 %),
- Désertification de la commune (plus d'acquéreurs, plus de projets immobiliers).

Alors, que faire ?

«*La transition énergétique est d'utiliser les ressources de son territoire*»
(extrait du Grenelle de l'environnement).

- Dans notre région, boisée, de faible potentiel éolien, il serait plus responsable d'investir très rapidement dans la **biomasse**. Cela permettrait de soutenir l'économie régionale et de préserver les 30 000 emplois de la filière bois.
- Utilisons notre potentiel géothermique et photovoltaïque !
- Il serait, de plus, judicieux de protéger notre littoral et d'y développer l'hydroélectricité.

Mais pour commencer, **pensons à réduire nos dépenses en énergie.**